

ACCORD-CADRE

Entre

La Conférence des présidents d'université (CPU), association loi 1901, bénéficiant du régime des associations reconnues d'utilité publique, ayant son siège au 103 boulevard Saint Michel, 75005 Paris, France ; représentée par son Président, Monsieur Gilles Roussel, d'une part,

Et

Le groupe L'Etudiant, ayant son siège au 79, rue Marcel Dassault, 92100 Boulogne - Billancourt, représenté par sa Présidente, Madame Chrystèle Mercier- Chaplain d'autre part.

PREAMBULE

La Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble les dirigeants des 74 universités de notre pays, ainsi que ses 3 universités de technologie, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, plusieurs grands établissements et l'ensemble des communautés d'universités et d'établissements. La CPU compte ainsi 130 membres, sur l'ensemble du territoire national, et représente, grâce à ses liens avec les organismes et écoles, l'essentiel des forces d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation françaises.

Représentant plus d' 1.6 million d'étudiants, la CPU est, depuis près de 50 ans, force de proposition et de négociation sur toutes les questions universitaires auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de partenaires économiques et sociaux et d'institutions territoriales, nationales, et internationale. La CPU a de plus un rôle croissant envers la société et le grand public, afin de mieux faire connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports que doit permettre la recherche de haut niveau qui y est conduite, dans tous les champs de la connaissance.

Le Groupe L'Etudiant est l'un des principaux éditeurs de contenus visant à favoriser la circulation de l'information nécessaire à des choix d'orientation des personnes qui envisagent ou ont entamé des études supérieures. A ce titre, le Groupe L'Etudiant est un opérateur et un interlocuteur reconnu par les lycéens, les étudiants et leurs familles, adultes en reprise d'études et par les professionnels des domaines de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Le Groupe L'Etudiant organise, sur la quasi-totalité du territoire national un nombre important de salons généralistes et spécialisés ; il est notamment à l'initiative du « train de l'orientation » ; il organise des conférences sur des sujets relatifs à l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche ; il édite trois sites internet ; il publie des magazines gratuits, des guides et est appelé à développer, en fonction de l'évolution des usages, d'autres formes de

supports, en particulier numériques.

OBJECTIFS

Le présent accord-cadre a pour ambition de prolonger le partenariat établi entre la CPU et le Groupe L'Etudiant afin de favoriser les actions conjointes pour une orientation universitaire et une insertion professionnelle réussies des futurs étudiants, étudiants ou étudiantes et diplômés.

L'accord-cadre vise également à faciliter l'échange d'informations entre les signataires et les réseaux qu'ils représentent, et la connaissance par le grand public du monde et des enjeux universitaires, comme le fait le Groupe L'Etudiant sur ses différents supports de publications : sites internet, newsletters, blogs, conférences,....

Cet accord cherche en outre à faciliter la construction de synergies autour de thèmes, d'actions et d'intérêts communs aux signataires.

Le présent accord pourra, dans le respect de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, être décliné opérationnellement sur différents territoires grâce aux actions organisées par les signataires en lien avec leurs activités respectives.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Engagements de la CPU :

La CPU reconnaît le rôle joué par le Groupe L'Etudiant en matière d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

La CPU s'engage à faire connaître à ses membres le partenariat qui la lie au Groupe L'Etudiant, et à les engager localement des actions communes avec le Groupe L'Etudiant en vue de faciliter l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle des lycéens, futurs étudiants, étudiants et diplômés.

La CPU s'engage à assurer le même type d'information aux réseaux universitaires avec lesquels elle travaille dans les domaines cités ci-dessus.

La CPU s'engage à favoriser les partenariats avec le Groupe L'Etudiant en vue d'une meilleure connaissance des évolutions et réalisations des universités, tant par les acteurs et partenaires de la communauté universitaire (étudiants, enseignants, chercheurs, associations, entreprises, collectivités territoriales, lycées, écoles....) que du grand public. Dans cet objectif, la CPU veillera à favoriser la présence des universités françaises sur les salons organisés par le groupe L'Etudiant.

La CPU s'engage à valoriser sur son site internet et dans ses publications le partenariat avec le Groupe L'Etudiant, en rendant notamment accessibles les fiches biographiques disponibles sur le site educpros.fr

La CPU informera le Groupe L'Etudiant des différents événements qu'elle organise ou auxquels elle est associée (colloque, séminaire, débats, participation à des salons).

La CPU pourra proposer au Groupe L'Etudiant des thèmes éditoriaux qui pourraient faire l'objet de publications, conférences, voyage d'études ou événements de la part du Groupe L'Etudiant, et facilitera l'accès des équipes de L'Etudiant aux établissements d'enseignement supérieur français.

La CPU informera tout nouveau membre de l'objet de cet accord-cadre.

Engagements du Groupe L'Etudiant :

Pour les événements et salons ciblés par les présents signataires, le Groupe L'Etudiant s'engage à apposer sur ses différents supports de communication le logo de la CPU et une brève information relative à la CPU.

Le Groupe L'Etudiant s'engage à informer la CPU de la planification de ses différentes manifestations (salons, conférences, voyages d'études,...).

Le Groupe L'Etudiant s'engage à prendre contact, en amont de l'organisation de ses différents événements, avec les universités concernées localement afin de leur offrir un accompagnement spécifique et préférentiel. Les dates et lieux d'organisation des salons doivent procéder d'une concertation entre le Groupe L'Etudiant et les universités concernées afin de s'inscrire dans un calendrier cohérent avec les autres événements universitaires programmés.

La CPU sera associée à ces événements selon des modalités qu'il conviendra de définir en fonction des manifestations ciblées (mise à disposition d'un stand lors de salon notamment à des conditions spécifiques et préférentielles).

Le Groupe L'Etudiant s'engage à fournir à la CPU un exemplaire de ses différentes publications et guides de visite et à associer, en fonction des thèmes et des intervenants, une personne de l'équipe permanente de la CPU aux événements qu'il organise.

Le Groupe L'Etudiant s'engage à viser une couverture de l'ensemble du territoire national, y compris dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer, par les différents moyens à sa disposition.

L'ensemble de ces engagements devront faire l'objet de discussions entre les signataires et propres à chacun des événements ciblés pour définir les modalités de mise en œuvre appropriées.

EVALUATION

Outre les échanges réguliers entre les signataires, une rencontre aura lieu chaque année entre les représentants des signataires, et donnera lieu à un bilan des actions menées en application des engagements susmentionnés.

DUREE

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de deux années à compter du 28 novembre 2018.

Les parties se réuniront dans un délai d'un mois avant l'expiration de cet accord afin de décider de son renouvellement.

CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de manquement de l'une ou l'autre des parties à l'une de ses obligations souscrites en application du présent accord, celui-ci sera résilié de plein droit dès la première présentation d'une lettre avec accusé de réception à la partie défaillante.

Fait en deux exemplaires originaux, signés à Paris,

le
Pour la Conférence des Présidents d'Université
Le Président
Gilles Roussel

le
Pour le Groupe L'Etudiant
La présidente
Chrystèle Mercier- Chaplain